



CASSANTE DE MARS. (Esperen.)

REINE DES PAYS-BAS. (Van Mow.)

## POIRE CASSANTE DE MARS.

(ESPEREN.)

---

L'arbre mère de cette variété est vigoureux ; sa disposition est plutôt sphérique que pyramidale ; son bois est diffus et forme avec le tronc un angle plus ou moins ouvert.

Les branches à fruits sont de dimension moyenne, brun clair.

Les supports moyens, courts, ridés, rugueux et gris à leur base, légèrement renflés et brun roux à leur sommet.

Bourgeons à fruits assez gros, ovales, pointus, brun clair, ombrés de brun foncé.

Rameaux longs, grêles, droits, fortement striés vers leur sommet ; épiderme de couleur noisette, ponctué de quelques petites lenticelles rondes, rousses, légèrement proéminentes et irrégulièrement distribuées.

Gemmes fortement développés, triangulaires, pointus, brun foncé, apprimés à leur base, écartés à leur sommet.

Mérithalles irréguliers, très-courts ou très-longs.

Les feuilles des rameaux sont ovales pointues, à serrature fine, arrondie, souvent presque nulle, un peu arquées, à bords légèrement relevés en gouttière d'un beau vert clair ; leur longueur est de 8 centimètres, leur largeur de  $4 \frac{1}{2}$ . Elles sont portées sur des pétioles moyens, cannelés, vert jaunâtre, longs de 2 centimètres ; celles des lambourdes sont ovales, lancéolées pointues, ordinairement entières, planes ou à bords légèrement relevés, et arquées à partir du pétiole ; leur longueur est de  $9 \frac{1}{2}$  centimètres, leur largeur de 4 centimètres ; le pétiole qui les supporte est long de 6 à 8 centimètres. Les feuilles secondaires sont lancéolées.

Les stipules sont filiformes dentées ou lancéolées, arquées.

Le fruit, qui vient en trochet, est petit ou moyen ; il mesure 6 à 7 centimètres en hauteur et  $5\frac{1}{2}$  à  $6\frac{1}{2}$  centimètres en largeur ; il est parfois aussi long que haut. Sa forme ordinaire est celle d'un doyenné.

La peau est lisse, vert clair passant au jaune d'or à la maturité, panaché et maculé de fauve, et ombré de même couleur du côté du soleil et vers le calice.

Le pédoncule, long de 10 millimètres, gros, ligneux, brun, est placé dans une cavité peu profonde et irrégulière.

Le calice, très-régulier, est ouvert, étoilé, placé dans une cavité légère et arrondie ; ses divisions sont raides et d'un noir ferrugineux.

La chair est blanc-jaunâtre, demi-fine, cassante, lorsque le fruit est mangé avant sa parfaite maturité, ou que le temps lui a été contraire ; mais elle est demi-fondante et contient une eau abondante, sucrée, vineuse et bien parfumée quand le fruit est arrivé à son point de perfection.

Les pepins sont gros, aplatis, ovales, pointus, brun clair, ombrés de brun noir dans leurs contours.

Sa maturité a lieu de décembre en avril ; cependant la majeure partie des fruits se consommant ordinairement en mars, cette considération a engagé son inventeur, le major ESPEREN, à lui donner la désignation sous laquelle il est connu dans le commerce.

C'est à tort que bien des amateurs, se fondant sur cette dénomination de *cassante*, en rejettent la culture : bien d'autres variétés, mûrissant à cette époque, annoncées sous des noms sonores et appelant l'acheteur, ne valent pas celle-ci, qui se recommande en outre par sa grande fertilité, et par sa rusticité, qui permet de ranger cette variété dans la catégorie trop peu nombreuse des poiriers propres aux vergers ou aux grandes plantations.



## POIRE REINE DES PAYS-BAS.

(VAN MONS.)

---

Arbre vigoureux et assez fertile, à branches divergentes, éparses, plutôt penchées qu'horizontales. Pour le former en pyramide, il faut le surveiller dans sa jeunesse ; car il est sujet à perdre son rameau terminal, soit que celui-ci se montre un peu faible, soit qu'étant vigoureux il ait été rabattu trop court ; il est donc préférable de le tailler un peu long et d'exciter au besoin le développement des latérales par le pincement de la flèche ou par une incision au-dessus du gemme. Quand l'arbre a acquis quatre ou cinq ans d'âge, sa conduite n'offre pas plus de difficultés que celle de toute autre variété ; comme sa production a ordinairement lieu le long et au bout des branches latérales, la taille doit être très-allongée : je me contente, sur mon arbre mère, de retrancher celles qui font confusion, et je ne touche pas aux autres ; il est vrai que, traité de cette manière, il occupe plus d'espace, mais une production plus abondante compense largement cet inconvénient.

Les branches à fruits de la *reine des Pays-Bas* sont généralement courtes et grêles.

Les supports assez longs, grêles, lisses, brun verdâtre, sont semés de nombreuses lenticelles rondes, grises, très-proéminentes.

Les bourgeons à fruits petits, coniques, pointus, brun nuancé de brun marron et de gris, parfois entr'ouverts et fauves vers la pointe.

Les rameaux sont très-longs, grêles, cotonneux dans leur jeunesse, légèrement coudés, contournés, lisses et sans stries, vert foncé à leur base et du côté de l'ombre jusque vers le milieu des rameaux, et ponctués dans cette partie de nombreuses lenticelles rondes, rousses et proéminentes ; vers le sommet, le côté de l'ombre est brun jaunâtre ; du côté du soleil, il est brun rouge et les lenticelles sont blanc sale.

Les gemmes sont petits, saillants, coniques, pointus, brun foncé au sommet du rameau, triangulaires, très-larges à leur base, et seulement saillants par leur sommet.

Les feuilles sont épaisses, grandes, ovales, pointues, largement et régulièrement serretées, à dentelure arrondie et souvent bordée de rouge ; elles sont arquées et à bords légèrement relevés en gouttière, d'un beau vert clair, souvent ombré de rouge ou de jaune ; leur longueur est de 8 à 10 centimètres et leur largeur de 5 à 6.

Sur les lambourdes, les feuilles sont d'un ovale plus arrondi et presque cordiformes à leur base, planes, fortement arquées à partir du pétiole et parfois crispées.

Le pétiole, long de 2 à 5 centimètres sur les premières, acquiert jusqu'à 9 centimètres sur les secondes ; il est gros, profondément cannelé, vert clair bordé de vert foncé le long de la cannelure, duveteux, ainsi que la médiane des feuilles.

Stipules lancéolées, dentées.

Le fruit est gros, pyriforme pyramidal, renflé vers son milieu, légèrement bosselé sur toute sa surface. L'épiderme vert, fortement ombré, maculé et strié de fauve, est coloré de rouge obscur au soleil et ponctué de gris ; il jaunit légèrement à la maturité et le rouge passe alors au carmin vif.

Pédoncule long de 5 centimètres, grêle, ligneux, raide, brun, placé au milieu du fruit dans une espèce de triangle formé par trois gibbosités et dans une cavité d'autant plus profonde que celles-ci sont plus élevées.

Calice irrégulier, placé parfois à fleur du fruit et d'autres fois dans une petite cavité ; divisions raides, grises à leur sommet, jaunes à leur base.

Chair blanche, fine, fondante, beurrée ; eau abondante, sucrée et bien parfumée.

La *reine des Pays-Bas* est un fruit exquis lorsqu'il est consommé à temps ; pour qu'il en soit ainsi, il faut le cueillir vers la mi-septembre : il se mange alors vers la fin du mois ; c'est ainsi qu'en agissait son inventeur VAN MONS. Elle est de seconde qualité et mûrit vers la mi-octobre et même en novembre, lorsqu'on lui laisse accomplir sur l'arbre toutes les phases de sa maturation ; sa chair est alors grumeleuse et son eau peu abondante.

Nous ne pourrions fixer exactement l'année dans laquelle cette variété a produit pour la première fois, mais son nom indique suffisamment que cela a eu lieu pendant l'existence du royaume des Pays-Bas, c'est-à-dire de 1815 à 1830.